

## Prise en compte de la composante ethnobotanique dans les évaluations environnementales au Burkina Faso : cas des permis d'exploitations minières

### Lassina SANOU

Chercheur, Centre National de Semences Forestières (CNSF)

Burkina Faso

*Dr. Lassina SANOU a une expérience de 36 ans dans le domaine de la foresterie (inventaires forestiers, floristiques et fauniques) pour ce qui concerne la faune et la flore ouest-africaines, dont 23 ans dans une structure de renommée internationale spécialisée dans la conservation des ressources phylogénétique forestières. Il possède une solide expertise dans le domaine de la biologie, la taxonomie et les études phytosociologiques dans divers types d'habitats ouest africains. Il a participé à plusieurs études écologiques et d'expéditions botaniques au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. Aussi, dans le cadre de la conservation des ressources génétiques forestière, il a participé à l'inventaire des peuplements semenciers d'espèce locale au Mali, au Bénin et au Niger. Il est membre du réseau national pour la promotion des évaluations environnementales. Dr. Lassina SANOU a en outre une très grande solide expérience (plus de 10 ans) dans les études d'impacts d'environnementales (lignes électriques, routes et pistes, sites minières, les hydrocarbures, les aménagements agro-sylvo-pastoraux et hydro agricoles), pour ce qui concerne les relevés fauniques, floristiques et des études ethnobotanique dans les différents sites de ces projets de développement.*

### Résumé

Au Burkina Faso, les Etudes d'Impacts Environnementaux et Sociaux (EIES), les Notices d'Impacts Environnementaux (NIE) et les Audits d'Impacts Environnementaux (AIE) sont régies par le décret portant champ d'application, contenu et procédure des évaluations environnementales. Pour assurer la mise en œuvre des procédures relatives aux évaluations environnementales, le BUNEE (Bureau National des Evaluations Environnementales) est chargé de suivre l'application de la réglementation à la matière. Parmi les catégories de projet soumises aux EIES détaillées, s'inscrivent les sociétés minières en phase d'exploration et d'exploitation. Pendant ces études, l'identification, l'analyse et l'évaluation de leurs impacts sur l'environnement biophysique et humain sont faits et la littérature démontre que ces milieux récepteurs sont suffisamment documentés (Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, 2004 ; Chaire en éco-conseil, 2012). Cependant, la composante ethnobotanique est rarement évaluée. Conscient de l'importance de cette composante perceptible sur la santé et la sécurité alimentaire des populations, les sociétés minières en implantation au Burkina Faso ont, à partir de 2011, inscrit les études ethnobotaniques dans les EIES. La présente communication orale donne les résultats d'une étude de cas ethnobotanique réalisée au profit de la société minière Golden Rim ressource à Balogo, dans le sud du Burkina Faso.

L'objectif de cette étude a été de déterminer les espèces végétales alimentaires et médicinales utilisées par les populations riveraines du permis minier, afin d'identifier et évaluer les impacts négatifs du projet minier sur la composante ethnobotanique et d'aider les responsables de la société minière à définir les mesures compensatoires liées à cette composante.

L'étude a été réalisée au sud du Burkina Faso, chez les Kassana dans le département de Guiaro, localité située à environ 200 km de la capitale Ouagadougou. Le climat est de type soudano-sahélien et la végétation est composée de formations savaniques associée à de forêts galeries, d'îlots de forêts claires et de parcs agroforestiers.

Sept villages riverains du permis minier ont été enquêtés. 88 personnes bonnes connaisseuses de l'utilisation des plantes ont été enquêtées, comprenant les tradipraticiens (femmes et hommes), les chefs de villages, les éleveurs et certaines personnes ressources. La méthode d'entretien direct a été utilisée. Les données ethnobotaniques ont été analysées à l'aide du tableur Excel.

Une multitude de plantes avec une diversité d'usages ethnobotaniques ont été identifiées. 63 plantes médicinales et 79 recettes ont été livrées par les interlocuteurs. Les recettes pour le traitement du paludisme, les hémorroïdes et les maladies gastriques ont été les plus fréquentes. 11 plantes médicinales : *Ficus sycomoris*, *Khaya senegalensis*, *Securidaca longepedunculata*, *Trichilia emetica*, *Ximenia americana*, *Guiara senegalensis*, *Acacia seyal*, *Annona senegalensis*, *Diospyros mespiliformis*, *Parkia biglobosa* et *Saba senegalensis*, sont les plus utilisées dans la pharmacopée traditionnelle. Quant aux plantes alimentaires, 28 ont été identifiées dans les sept villages.

L'étude montre que les projets miniers au Burkina Faso et ailleurs en Afrique doivent désormais inscrire l'étude ethnobotanique des EIES, afin de prendre en compte dans la réalisation des plans de gestions environnementaux et sociaux les espèces végétales prioritaires pour les populations riveraines.